



Doit-on obligatoirement effectuer un préavis lors d'un cne ?

Par **evy_old**, le **21/07/2007** à **12:10**

Bonjour,

Je viens de me faire licencier fin de contrat nouvelle embauche, au mois de juillet, cela faisait 9 mois que j'étais à ce poste. Je viens de recevoir ma lettre de fin contrat le 19/07, hors au mois de janvier j'avais posé mes congès pour Août. et la je suis entrain d'effectuer mon préavis jusqu'au 16/08. Je voudrais savoir lors d'une fin de mission pour un contrat nouvelle embauche, peut-on obligatoirement faire le préavis ?? sachant que les congès sont compris dedans.

Merci de votre réponse.